

1- Le mot du Président :

SOMMAIRE

1. Le mot du Président

2. Préambule

3. Actions menées :

- Forum des Associations
- Commission Vols de nuit
- ACNUSA : amendes
- CCE de Roissy
- AG de l'UFCNA
- AG de Bruitparif
- CCAR de Roissy

4. Forums

Prochainement

Assemblée Générale 2015



Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e),

Comme le veut la tradition en ce début d'année, les premiers mots de ce bulletin s'adressent à nos fidèles adhérents à qui les membres du Conseil d'Administration souhaitent présenter tous leurs meilleurs vœux pour 2015.

- Inquiétudes versus quiétude -

En période de crise économique européenne, le secteur aéronautique est l'un des rares à être vecteur de croissance.

Le nombre de passagers augmente, le fret aussi, le tout avec moins d'avions dans le ciel et moins de personnels... en France ! Cette belle perspective masque, en effet, bien de difficiles réalités sociales et environnementales.

Où sont les discours qui vantaient de nouveaux emplois avec le développement de l'activité des compagnies aériennes. Encore des épouvantails à l'embauche du lobbying aérien pour s'assurer du soutien des élus nationaux.

La problématique pour les riverains franciliens vient du fait que l'Etat veut développer le bassin de Roissy à outrance en se laissant à penser que le reste de la France va suivre. Mais l'Etat refuse tout simplement de revoir sa copie sur l'aménagement et le développement durable du territoire.

Les grèves des personnels d'Air France, d'EasyJet et d'Aéroport De Paris (ADP) sont autant de signes qui démontrent la fragilité du discours des groupes de pression du secteur aéronautique au détriment de nombreux aspects sociétaux.

La concurrence européenne et internationale fait rage, les modèles économiques du transport aérien sont bouleversés, les compagnies étrangères lorgnent sur les faiblesses

des compagnies « nationales » du vieux continent. Elles exercent une concurrence déloyale car financées par leur Etat et les pétrodollars et non grâce au développement de leur activité propre, sans évoquer en détail les conditions de travail et de salaires des personnels.

Les nouveaux aéroports du Moyen-Orient et d'Asie sont beaucoup plus performants. L'implantation et l'ergonomie des aéroports (proximité d'un port maritime, d'offres de transports ferroviaires et collectifs, de structures routières adaptées), ont été réalisés avec la connaissance et l'expérience des autres aéroports et la prise en compte des projections futures. En 2030, le nombre de mouvements d'avions devrait doubler dans le monde !

Le développement des Pays les Moins Avancés, le prix des billets, le temps libre, la facilité de déplacement et la frénésie des offres de transport par avion nous poussent à consommer toujours plus.

Alors que l'on s'oriente vers la raréfaction inéluctable des combustibles fossiles, la cruciale nécessité de limiter les rejets de CO₂ et autres particules fines polluantes et dangereuses pour l'homme et la nature, il faut en finir avec les affirmations incantatoires selon lesquelles chaque pays européen doit demeurer totalement souverain dans la détermination de son organisation aéroportuaire, notamment dans l'approche des vols de nuit.

Malgré une présence dans les commissions et toutes les réunions organisées par le Préfet de Région, L'Autorité de Contrôle des Nuisances Aériennes (ACNUSA) la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), la Commission Consultative de l'environnement (CCE), la Commission Consultative d'Aide aux Riverains (CCAR), nos requêtes sur le plafonnement du nombre de mouvements, la réduction du nombre de vols de nuit et le respect de l'environnement font face à un immobilisme concerté de décisions des autorités.

La quiétude me diriez-vous ? Elle ne vient pour l'instant que des troubles sociaux qui immobilisent les avions au sol, du volcan finlandais qui referait des siennes, mais surtout de l'engagement de l'AREC à marteler ses messages et à défendre vos intérêts.

Nous comptons sur votre mobilisation.

Bien cordialement, **Fabrice DUFOUR**

2- Préambule :

Dans nos bulletins de liaison, (le dernier date de juillet 2014) nous vous informons sur l'actualité de nos différentes actions mais il est utile en attendant la sortie d'un nouveau bulletin de vous tenir informés sur les travaux menés par votre association dans le domaine des nuisances aéronautique de Roissy tels que ;

1. Forum des associations dans les différentes communes concernées,
2. Commission consultative de l'environnement de Roissy (CCE),
3. Relations avec les services de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile),
4. Implication en tant que membres associés dans les amendes administratives pilotées par l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires),
5. Membre de la CCAR (Commission consultative d'aide aux riverains),
6. Membre de la nouvelle Commission Préfectorale de l'île de France concernant les vols de nuit à Roissy.

Cette liste n'est pas exhaustive car nous avons toujours comme principe depuis la création de l'AREC en 1978 par Michel Tournay, de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide !

Le Vice-Président, **Jean COHUAU**

3- Actions menées :

1. **Participation aux forums** des associations les 6 et 7 septembre, dans les communes de Montsoult, Saint Martin du tertre, Asnières sur Oise, Chaumontel, Domont, Ecouen, Ezanville, Luzarches, Moisselles et Viarmes.

2. **Commission vols de nuit** instaurée par la Préfecture de la Région Ile-de-France pour Roissy.

Les thèmes qui constituent des groupes de travail de la commission des vols de nuit sont :

- Optimisation des décollages,
- Maintenance des pistes,
- Optimisation / reprogrammation des vols de début et fin de nuit,
- Optimisation des trajectoires de descente,
- Alternance de l'utilisation des doublets,
- Optimisation de l'information des riverains sur le traitement des nuisances sonores

L'AREC participe à 4 groupes de travail, le dernier n'étant pas encore affecté.

L'ensemble des participants se retrouvent pour une réunion plénière traitant de chaque thème.

A ce stade, nous ne pouvons pas donner de résultats des travaux en cours, la fin de ceux-ci est prévue mi-2015.

Toutefois, nous pouvons déplorer que ne soit pas traité la réduction du trafic de nuit alors que la comparaison avec les autres aéroports Européens de même ampleur montre un nombre de vols de nuit moitié de celui de Roissy avec même un arrêt quasi complet entre 23h00 et 4h30 pour Frankfort et Heathrow !

Cette commission ayant été établie sur la base d'un droit constant, de l'approche équilibrée et du principe de subsidiarité comme il est décrit dans le nouveau règlement Européen n°598/2014.

Ce qui fait que Roissy qui héberge depuis les années « 90 » les HUB « Fret et postal » oblige ses riverains à supporter un trafic en moyenne deux fois plus important entre 22h00 et 6h00 que les autres aéroports cités plus haut, sans période de repos complet!

De plus, l'effet de la décision de la Ministre de l'environnement en 2011, mise en place en 2012, favorisant les départs vers le Nord du département montre, comme nous l'avons déjà indiqué dans les bulletins précédents pour les départs avec décollage vers l'Ouest, une grande utilisation de la partie Nord du Val d'Oise à partir du doublet nord mais particulièrement entre minuit et 5h00 !

Ce que nous ne manquons pas de dénoncer dans les différentes instances comme nous l'avons fait en 2012 par des courriers des intercommunalités de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêt (CCVO3F), du Pays de France (CCPF) et de Carnelle - Pays-de-France (CCCPF) adressés à la Ministre !

3. Participation en tant que membre associé pour les amendes administratives gérées par l'ACNUSA.

Depuis plus de 10 ans, nous participons à cette commission qui a lieu environ tous les mois qui permet outre un avis donné sur les infractions, de bien connaître les différents problèmes liés à l'aviation marchande qui nous met à un niveau de connaissance permettant d'interpréter ce qui nous est proposé lors des relations avec les instances aéronautiques.

4. Commission Consultative de l'Environnement pour Roissy du 7 novembre.

Suite à l'arrêt de cette commission en janvier 2014 dû aux élections municipales de mars, il a été procédé à la réélection des membres.

L'AREC fait de nouveau partie de cette commission et de son comité permanent dans le collège des associations.

5. AG de l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs (UFCNA) du 22 novembre dernier.

L'AREC fait partie de ce collectif qui couvre tous les aéroports importants Français. Cette assemblée permet de faire la synthèse de tous les problèmes imposés aux riverains par la circulation aérienne et d'organiser des prises de positions communes entre associations.

6. Assemblée Générale de l'association « Bruitparif » du 2 décembre à laquelle adhère l'AREC.

Nous sommes particulièrement intéressés par le réseau « RUMEUR » qui possède deux bornes de mesures de bruit aérien à Saint Martin du Tertre et à Chaumontel. D'une manière générale, ce type de borne permet de mesurer le nombre des passages et l'amplitude du bruit de chaque survol. Une corrélation peut être obtenue en consultant ensuite le site « flihtadar24 » pour déterminer quel type d'avion est en cause et les paramètres de survol.

7. CCAR du 17 décembre 2014.

Cette commission consultative d'aide aux riverains fait suite à l'élection des membres de la CCE du 7 novembre. Le Sous-Préfet de Sarcelles a fait le point sur cette commission avec des nouvelles contraintes, lesquelles sont : Une baisse de la taxe par avion, une baisse légère du nombre d'avions, la limitation par l'Etat du montant total de la TNSA reversée, une plus grande étendue du PGS voté en décembre 2013. La gestion des attributions de travaux sera donc plus problématique qu'avant !

De ce fait, le Sous-Préfet a indiqué que, pour la prochaine séance de CCAR, un programme sur l'insonorisation sera présenté et devra être approuvé pour la prise en compte des nouvelles demandes.

Le Vice-Président, *Jean-Paul Hunault*

4- Forum des associations :

Comme chaque année, les Maires de nos villages organisent les Forums des associations, ils accueillent les diverses activités et font toujours une place pour le stand de l'AREC, nous les en remercions.



Forum d'Asnières-sur-Oise

Jeunes ou seniors viennent nombreux dans une ambiance de kermesse se faire inscrire à la discipline de leur choix et passent au stand de l'AREC, se renseigner sur l'évolution du trafic de ROISSY et sur le survol de leur commune.



Forum de Viarmes

Nous enregistrons à cette occasion, le renouvellement de la cotisation de nos adhérents et faisons de nombreuses nouvelles adhésions.

L'inquiétude est toujours sur le nombre de survols sur le secteur nord de la plateforme aéroportuaire et donc, sur la Plaine et le Pays de France.

L'AREC toujours présente dans les commissions, lutte avec nos élus pour limiter au maximum un éventuel surplus de nuisances et compte sur votre soutien. Rendez-vous en Septembre 2015, vous serez toujours bien accueillis à notre stand et bien renseignés sur l'activité de ROISSY Charles de Gaulle.



Forum de Montsoult

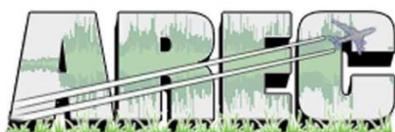
**AIDEZ-NOUS A DÉFENDRE
VOTRE CADRE DE VIE ET
VOTRE ENVIRONNEMENT
FAITES ADHÉRER
VOS AMIS ET PROCHES**



Forum de Domont

La Responsable communication, **Lucette COHUAU**

✂



Plaine et Pays de France

Association pour le Respect de l'Environnement et du Cadre de vie
Président : Fabrice DUFOUR - 3 square Rodin - 95560 MONTSOULT

Renouvellement* Nouvelle adhésion*
*Cocher la case correspondante

Année 2015	
Chèque	€
Espèces	€

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

☎.....☎.....

☑.....

Cotisation minimum 10 € - Etablir le chèque à l'ordre de l'AREC

Bulletin à retourner à Mme Lucette COHUAU : 11 Rue de la Petite Sole - 95560 MONTSOULT

Date et signature